

Décision n° 2024-86 du 17 octobre 2024
donnant délégation de signature de la directrice de la direction territoriale Est,
ordonnateur secondaire

La directrice de la direction territoriale Est,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 31 mars 2022 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2024-76 du 9 septembre 2024 portant organisation du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;
- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;
- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Article 5

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

Article 6

La présente décision abroge la décision n° 2024-65 du 8 juillet 2024.

Article 7

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Metz, le 17 Octobre 2024

La directrice

Béatrice
AGAMENNONE
3320001479ab

Signature numérique de Béatrice
AGAMENNONE 3320001479ab
Date : 2024.10.17 15:53:06 +02'00'

Béatrice AGAMENNONE

Annexe 1

- Madame Muriel Cellier, directrice de la direction de l'administration et des finances ;
- Monsieur Yann Cordet, directeur adjoint de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Laurence Dumontier, directrice déléguée au pilotage budgétaire ;
- Madame Anne Aeschimann, chargée de mission budget-finances ;
- Madame Malick Homand, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Yacine Kherachi, responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Fabien Dubertrand, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Victor Gorrel, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Mohamed Haigie, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Olivier Beaufiles, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

Annexe 2

- Monsieur Julien Burgholzer, directeur adjoint ;
- Madame Valérie Perrier-Jouet, secrétaire générale ;

Pour les demandes d'achat de l'ensemble de la direction

- Madame Isabelle Aublanc, chef de la mission pilotage ;
- Madame Isabelle Gerne, gestionnaire budgétaire et financier.

Pour les demandes d'achat relevant du budget de fonctionnement du secrétariat général

- Monsieur Georges Ribeiro, responsable du bureau logistique.

Pour les demandes d'émissions de titres de recettes

- Monsieur Jean-Luc Bauer, directeur du département territoires, mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Fabrice Arki, directeur de l'agence de Nancy ;
- Monsieur Laurent Sylvestre, adjoint au directeur de l'agence de Nancy et chef du groupe interrégional d'études et d'essais de voies et plateformes d'infrastructures ;
- Monsieur Pierre Junker, directeur de l'agence de Strasbourg ;
- Monsieur Pierre Charbonnier, adjoint au directeur de l'agence de Strasbourg et chef du groupe de recherche Endsum à Strasbourg.

Annexe 3

- Monsieur Julien Burgholzer, directeur adjoint ;
- Madame Valérie Perrier-Jouet, secrétaire générale ;

Annexe 4

- Monsieur Julien Burgholzer, directeur adjoint ;
- Madame Valérie Perrier-Jouet, secrétaire générale.

Annexe 5

- Madame Valérie Perrier-Jouet, secrétaire générale ;
- Madame Isabelle Aublanc, chef de la mission pilotage ;
- Monsieur Jean-Luc Bauer, directeur du département territoires, mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Fabrice Arki, directeur de l'agence de Nancy ;
- Monsieur Pierre Junker, directeur de l'agence de Strasbourg ;
- Monsieur Pierre Charbonnier, adjoint au directeur de l'agence de Strasbourg et chef du groupe de recherche Endsum à Strasbourg ;
- Monsieur Germain Brun et Monsieur Bakri Basmaji, adjoints au chef du groupe interrégional d'études et d'essais de voies et plateformes d'infrastructures ;
- Monsieur Laurent Sylvestre, adjoint au directeur de l'agence de Nancy et chef du groupe interrégional d'études et d'essais de voies et plateformes d'infrastructures ;
- Monsieur Luc Chrétien, chef du groupe biodiversité, aménagement et nature en ville ;
- Monsieur Sébastien Neiers, chef du groupe expertise ouvrages d'art ;
- Madame Solenne Cortès, chef du groupe Mobilités et territoires ;
- Monsieur Eric Klein, chef du groupe Métrologie et ingénierie du trafic ;
- Madame Karine Dreyer, chef du groupe territoires et villes en transition ;
- Madame Ivana Durickovic, chef du groupe de recherche TEAM Nancy ;
- Monsieur Vincent Rémy, chef du groupe eau, risques, aménagement ;
- Monsieur Julien Druet, chef du groupe gestion du patrimoine des voies et plateformes d'infrastructures ;
- Monsieur Kévin Siebert, chef du groupe ouvrages d'art Nancy ;
- Madame Marjorie Bourquencier, adjointe au chef du groupe ouvrages d'art ;
- Madame Heidi Kauffmann, chef du groupe viabilité hivernale ;
- Monsieur Stéphane Hebenstreit, chef du groupe conception et sécurité des infrastructures ;
- Monsieur Julien Borderon, chef du groupe bâtiment, construction et immobilier ;
- Madame Céline Dubreuil, adjointe au chef du groupe bâtiment, construction et immobilier (à compter du 1^{er} janvier 2025) ;
- Monsieur David Ecotière, chef du groupe de recherche acoustique de l'environnement ;
- Monsieur Mohamed Bradai, chef du groupe ouvrages d'art de Strasbourg ;
- Monsieur Michaël Naudan, adjoint au chef du groupe ouvrages d'art de Strasbourg ;
- Monsieur Alain Hebting, chef du groupe voies et plateformes d'infrastructures de Strasbourg ;
- Monsieur Georges Ribeiro, responsable du pôle logistique, immobilier ;
- Madame Absatou Traoré, responsable du pôle formation ;
- Madame Marie-Laurence Claudon, responsable du pôle qualité-hygiène et sécurité ;
- Monsieur Antony Giannone, responsable du pôle ressources humaines.